

NE NOUS TROMPONS PAS DE MAULEON



Si vous utilisez cet article, merci de citer la source : Association Ikerzaleak, Maison du Patrimoine, 64130 Mauléon Licharre

<http://ikerzaleak.eke.org>

Page d'histoire mais aussi de confusion sur la documentation historique de Mauléon à la fin du Moyen-âge, désormais à corriger.

Vous le savez, Mauléon(-Licharre depuis 1841), notre capitale de la Soule, n'est pas la seule commune à porter ce nom puisqu'il existe aussi Mauléon 79 700, chef-lieu de canton de plus de 7 885 habitants (dans les Deux-Sèvres, en Poitou-Charentes proche de la Vendée), et plus proche de notre Aquitaine, dans le Midi-Pyrénées, Mauléon d'Armagnac 32 240 (dans le Gers, petit village de 306 habitants) et, plus au Sud, Mauléon-Barousse 65 370 (dans les Hautes-Pyrénées, autre petit village de 124 habitants), de même que si l'on se rapporte au nom basque de Mauléon, il ne faudrait pas confondre Maule avec Maule 78 580, ville de plus de 6 000 habitants dans les Yvelines dont le nom viendrait du gaulois mantalo indiquant un chemin comme son cours d'eau Mauldre voudrait dire la rivière du chemin.

Quant au nom de Mauléon des Deux-Sèvres cité dès 1080, son nom viendrait de la famille seigneuriale de Mauléon d'origine vendéenne l'ayant possédé et dont le plus célèbre seigneur fut Savary I (vers 1181-1233), d'une génération antérieure à notre célèbre Auger III de Mauléon (vers 1237-1318) et dont l'histoire peut se confondre avec celle du sujet de *Xiberoko jauna pastoral* des 4 villages Espès-Undurein, Ainharp, Arrast-Larrebieu et Charritte de Bas, joué en 2008, Oier III. Tous deux furent fondateurs de bourgades, Les Sables d'Olonne pour Savary en 1218, Tardets-Villeneuve pour Auger en 1299, tous deux prirent pour armes « de gueules au lion d'or » (pour Savary par héritage du blason et des terres des Chantemerle en épousant la descendante dont les armes étaient jusqu'avant « de gueules au lion d'argent, pour Auger pour la première fois en Navarre en 1274, en prenant le lion de Vasconie ou Gascogne que l'on retrouve dans les armoiries de Pampelune comme de Mauléon et de la Soule depuis). C'est aussi parce qu'Auger de Mauléon fut très belliqueux qu'on l'aurait surnommé, en raison de ses armoiries, « *Malus leo* – mauvais lion ou Léon » (origine du nom de Mauléon aussi légendaire que celle du Matalon, du latin hispanisé « *Matar leo* » parce que l'on aurait tué un lion, plutôt une méchante bête comme en avaient les Pyrénées, ours ou loup) ; de même Savary, sénéchal de Saintonge et Poitou eut à combattre avec ou contre les Plantagenêts

d'Anjou et Angleterre et les Capétiens de France comme Auger contre Edouard d'Angleterre qui le délogea de son château en 1261 avant qu'Auger n'y revienne de 1294 à 1307 pour ensuite se retirer définitivement à Rada en Navarre tout en gardant des terres landaises.

Notre Mauléon a gardé son nom tel que mentionné depuis le XIIème siècle dans un cartulaire de Bayonne, autour de son « *castello nouo quod fecimus in capo de Sobala* » en 1122 (de son château nouveau que le roi Alphonse I d'Aragon et Pampelune dit le Batailleur fit construire dans la capitale de la Soule, d'après un acte navarrais en latin), « Mauleon » vers 1150-70 dans un autre acte de Navarre écrit en latin, « Malleon » en gascon en 1276 comme est mentionné pour la première fois la Haute-Ville en 1387 par un notaire de Navarrenx parlant de « *lo marcadiu et bastide de Mauleoo* » alors que Mauléon dans les Deux-Sèvres perdit ce nom pour celui de



Châtillon-sur-Sèvre de ses seigneurs vers 1730 pour ne le retrouver qu'en 1965. Les deux villes ont encore comme points communs de vivre économiquement d'un entourage agricole mais aussi d'avoir eu des usines d'articles chaussants au XIXème siècle et aujourd'hui de s'ouvrir à un tourisme vert même si Mauléon des Deux-Sèvres n'a plus que les ruines de

son château médiéval contrairement à celui de Mauléon-Licharre (ce qu'elle compense par des musées dans une ancienne abbaye), les deux communes sont aussi jumelées chacune avec une commune d'Espagne.

Là où il y a plus de parenté, c'est entre le village de Mauléon-Barousse et notre ville



de Mauléon, chacun étant chef-lieu de canton rural dans un paysage de montagnes pyrénéennes même si les toitures de maisons n'ont pas les mêmes couleurs et que l'unique tour restant du château fort de Mauléon-Barousse fait bien humble par rapport au « *plus fort chastel de Guyenne sur son moult hault rocq* » comme était désigné celui de Mauléon-Licharre dans un texte français de 1449.

D'après le site [Pyrénées Pyrénéus](#), le nom de Mauléon en ce pays de Barousse viendrait de la venue vers 1120 d'un seigneur de la famille seigneuriale de Mauléon en Soule acquérant par mariage la moitié de cette seigneurie. D'après l'historien souletin Jourgain écrivant La Vasconie en 1898-1902, ce seigneur était le troisième fils du 4^{ème} vicomte de Soule Gassion vers 1120 (exerçant donc quand en 1122 se construisait notre château de Mauléon avec Alphonse le Batailleur), il s'appelait Bernard I de Mauléon épousant N. de La Barthe lui apportant en dot la partie de la vallée de Barousse qui depuis forma la baronnie de Mauléon et où il bâtit un château et une ville auxquels il donna son nom et mourut avant 1142. Le village prit les noms successifs de Bernardus de Mauleon (1184) puis de Giraldus de Maileon (1219), Maloleone (1387), Maulion (1738), Mauleon (sur la Carte de Cassini en 1770) et enfin de Mauléon en devenant commune en 1790 puis de Mauléon-Barousse en 1806 en devenant chef-lieu de canton de cette petite vallée rurale à l'image de celle de la Soule. Par la suite, alors qu'au XIV^{ème} siècle, après la renonciation à la Soule d'Auger III de Mauléon en 1307, les Mauléon de Soule s'installaient définitivement en Navarre, la famille de Mauléon, en plus d'avoir causé le transfert de leur nom au bourg le plus important de Barousse, allait essaimer en plusieurs rameaux dans toute l'Aquitaine, fournissant par exemple Jean de Mauléon, évêque de St-Bertrand de Comminges pour lequel il commanda le beau mobilier du chœur de la célèbre collégiale au XVI^{ème} siècle et, même bien ailleurs, si l'on se rapporte à la pierre tombale en l'église de St-Elophé dans les Vosges de Jean-Blaise de Mauléon (mort en 1613), capitaine des gardes du corps du duc Charles III de Lorraine, bailli de l'évêché de Toul et sénéchal du Barrois.

Revenons à la possible confusion entre Mauléon-Barousse et Mauléon-Licharre. La plus flagrante fut celle faite aux Archives départementales de Pyrénées-Atlantiques à Pau en 1989-90 par un jeune historien, Pierre-Alain Gréciano, membre-fondateur de « Mémoire-de-Guyenne », une association de Gradignan à laquelle la mairie de Mauléon s'adressa en 1989-90. C'était au moment des premiers efforts de remise en valeur du château fort pour laquelle l'Architecte des Bâtiments de France et les Monuments Historiques (auprès desquels le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire départemental depuis ... 1925) exigeait de Mauléon une étude archéologique . La mairie obtint donc de cette association « Mémoire de Guyenne » des recherches puis la rédaction de trois opuscules : *Mauléon et le Pays de Soule*, *Le château fort de Mauléon* et *La ville de Mauléon au début du XVI^{ème} siècle* de Pierre-Alain Gréciano (est-ce l'actuel directeur adjoint de la revue « La Documentation française » ?). Ce dernier ouvrage nous présentait « l'intérêt du Terrier de 1525, recensant les biens possédés dans cette ville » (de Mauléon) d'après un registre en papier de 1525, aujourd'hui encore conservé aux ADPA, E 1027 et que l'on peut consulter en le demandant. Le travail de retranscription des 841 pages étudiées nous donnait l'identité de la soixantaine des habitants de

Mauléon et le statut de leurs possessions à l'égard de la famille seigneuriale comme du roi de France en ce début du XVIème siècle, mais aussi permettait à son auteur de décrire Mauléon comme une bastide entre les voies de communication, les trois places « publica », « de Palomau » et « deu castet » (donc du château dont les murailles entouraient la ville) et le fleuve s'appelant « Ossa » (et curieusement pas « Saison »). Depuis ce travail, utile pour toute personne parlant de Mauléon à la fin du Moyen-Age, pouvait être considéré comme aussi essentiel que les études des censiers gothiques de 1377-1690 et de 1516 du Pays de Soule, aussi conservés aux ADPA et publiés par les professeurs Orpustan (in Bulletin du Musée Basque de Bayonne en 1984) et Cierbide (Le Censier gothique de Soule aux éditions Izpegi en 1994)... jusqu'à ce que la curiosité du regretté Manex Goyhenetche (l'auteur d'Histoire générale du Pays Basque mort en 2004) lui fasse faire l'exercice critique de cet ouvrage en 2000 comme il l'écrit dans « *Lapurdum, revue d'Etudes basques* », dans son numéro V p.391 (mis en ligne Internet le 1er juin 2009 sur <http://lapurdum.revues.org/index1359.html> : « Cet ouvrage m'intéressa beaucoup car j'y découvris avec surprise l'existence d'un terrier de 1525 à Mauléon en « pays de Soule » (selon la page 2 de l'opuscule) dont l'existence m'avait complètement échappé. A priori, les sources documentaires et la bibliographie étaient fiables... néanmoins, quelques détails me laissent perplexe : sur le plan onomastique, aucun nom basque n'apparaissait, le recensement avait été ordonné par un certain « mossen german de Mauléon, senhor et baron de Mauléon ». Pour en avoir le cœur net, je résolus cet été (2000) de consulter directement la source documentaire aux Archives départementales : E 1027. Il n'y a aucune erreur possible, il s'agit du terrier de Mauléon en Barousse !! Et non en pays de Soule ». Et, alerté par Anne Berdoy ayant réalisé à la demande de la mairie de Mauléon en 2007 l'inventaire archéologique du château de Mauléon (publié en 2009 dans « *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes* », tome 28, p.57 à 73), je fis la même consultation de cette source documentaire E 1027 pour y lire en première des 841 pages que ce terrier fut rédigé « l'an de l'incarnation de Notre Seigneur 1525, les 5 et 7 du mois de géné, sous le règne du Prince François, par la grâce de Dieu roi de France, messire Jean de Mauléon, abbé de Comminges, en lo castet de Mauléon en la Baleya de Barousse en diocèse de Comminges, par Maître Domenge de Borderes, bachelier en los leys, jutge ordinari de la terras et baronia deu noble et pachant messire german de Mauléon, seigneur dudit lieu », évidemment la baronnie de Mauléon... Barousse en diocèse de Comminges, alors que Mauléon de Soule est en diocèse d'Oloron. C'est pour cela que toujours sur cette première page du terrier de 1525 soit écrit au crayon à papier les mots et date « Bigorre 10 octobre 1775 ». Je ne comprends pas comment Pierre-Alain Gréciano n'ait pu voir cela et ait ensuite attribué le Terrier de 1525 à Mauléon de Soule au lieu de celui de Barousse. Comme nous

écrit Anne Berdoy, « la vérité historique est vraie jusqu'à ce qu'on l'infirmes, tout le monde peut se tromper ». Voilà donc comment 10 à 20 ans après l'on corrige une erreur bibliographique sur l'histoire de notre Mauléon de Soule.

Joël Larroque.